

Avis

Enquête de commodo et incommodo.
- Classe 3 -
(n° dossier : 3/24/0097)

Conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

pour l'exploitation d'une aire de lavage à l'adresse 107, route d'Arlon, L-8211 Mamer

a été introduite par TSG Steinebach sàrl, 1, rue Läiteschbaach, L-5324 Contern au nom et pour le compte de l'Administration communale de Mamer, 1, rue de l'Indépendance, L-8252 Mamer auprès de l'Administration de l'Environnement en date du 25/06/2024.

Mamer, le 09/07/2024

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,




CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 7, alinéa 3 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Mamer, le 09/07/2024

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,

